**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 3 (1858)

Heft: 1

Rubrik: Chronique

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la réorganisation de l'armée autrichienne, et en 1831, à la mort de Frimont, il fut appelé au commandement des troupes qui occupaient le Lombard-Vénitien; c'est alors qu'il voulut appliquer à cette armée les principes qu'il avait puisés dans sa longue expérience, et que, rompant avec la vieille routine de la bureaucratie autrichienne, il publia ses célèbres *Instructions pour une armée en campagne, pour la manœuvre*, etc., qui servent maintenant de base à l'instruction militaire en Autriche.

Le feld-maréchal Radetzky se donnait corps et âme à son armée; il devint réellement le père de ses soldats, dont il était adoré. C'est grâce à sa vigueur et à son activité dans son commandement que l'Autriche a dû de conserver ses provinces italiennes. Sans la présence d'esprit déployée par ce vieux brave au moment où tous les autres chefs militaires de l'empire semblaient avoir perdu la tête, et sans l'incroyable opiniâtreté qu'il déploya à Vérone, l'Autriche eût été rejetée dans les gorges du Tyrol, et peut-être que le sort de l'Italie eût été complétement changé.

Depuis ses campagnes de 1849, Radetzky n'avait pas voulu quitter sa province et ses soldats pour les honneurs de la cour impériale; c'est là qu'il est mort le 5 janvier, à l'âge de 92 ans.

Dans les derniers jours de décembre, se faisant traîner dans une petite voiture de malade, il passa encore en revue, sur la places d'armes de Milan, un régiment d'Ulans nouvellement arrivé. Radetzky était le plus vieux militaire d'Europe encore en activité. L'histoire n'offre pas d'autre exemple d'une carrière militaire de 74 années consécutives de service actif.

Après l'archiduc Charles, Radetzky est assurément le plus grand homme de guerre qu'ait produit l'Autriche. Depuis l'accident dans lequel il s'était cassé la jambe il y a un an, c'est l'archiduc Maximilien qui gouvernait le Lombard-Vénitien.

— Une autre perte, triste à enregistrer dans la nécrologie militaire, est celle du Dr Baudens, inspecteur supérieur du service médical, mort à Paris le 28 décembre 1857, à l'âge de 54 ans. Le Dr Baudens était connu par plusieurs ouvrages fort estimés sur la chirurgie militaire. C'est lui qui a publié la relation d'une mission médicale en Crimée, que nous rappelions récemment à propos de l'ouvrage du Dr Scrive (Voir notre n° 22 de 1857, page 423, où, par erreur typographique, on a mis Flourens, au lieu de Baudens.)

C'est dans le mois de janvier qu'aux termes de la loi fédérale du 8 mai 1850 sur l'organisation militaire, article 36, les officiers de l'état-major fédéral, qui veulent sortir du corps, doivent faire leur demande de démission.

Le bruit court à Berne qu'à cette occasion plusieurs officiers de l'état-major sont dans l'intention de se retirer cette année, entr'autres, dit le Bund, un des officiers les plus estimés de l'armée fédérale. Nous ignorons de qui il est question, mais nous déplorerions vivement que ce soit encore un des divisionnaires de la dernière mise sur pied.

Le Commissariat fédéral des guerres vient de boucler les comptes de l'occupation de Neuchâtel dans l'automne de 1856. Les dépenses pour la Confédération se montent à 315,721 francs 31 centimes.

Les comptes de la campagne du Rhin ne sont pas encore entièrement bouclés; ils se montent à environ trois millions de francs, de sorte qu'en somme l'indépendance reconnue de Neuchâtel n'aura pas coûté au-delà de 4 millions de francs à la Confédération.

Il y aura cette année un rassemblement fédéral de troupes dans le genre de ceux tenus, en 1856, à Yverdon et à Frauenfeld. D'après un journal de Berne il aurait lieu autour de Luziensteig, qui depuis la construction des nouveaux ouvrages et des casernes sert de place d'armes pour les carabiniers et où l'on peut, à la rigueur, loger 6 à 7,000 hommes.

On ne saurait qu'applaudir à cette idée de tenir nos grands rassemblements de troupes successivement sur divers points de la Suisse et particulièrement sur ceux qui, par leur position géographique et topographique, sont des points importants dans le système de défense de la Confédération. A cet égard, Luziensteig est certainement un des meilleurs choix, surtout s'il satisfait, ainsi que nous l'espérons, aux conditions de détail et aux diverses exigences d'une bonne instruction des froupes.

M. le colonel Bontems a été désigné par le Conseil fédéral pour commander ce rassemblement.

M.le colonel Fischer, de Rheinach, commandera encore cette année l'école centrale. M. le colonel Letter, de Zoug, commandera le cours des instructeurs d'infanterie.

La Turquie vient de décider, à l'exemple de la France, que dorénavant l'ordonnance normale de toute son infanterie serait sur deux rangs et non plus sur trois.

Ainsi, les quatre puissances alliées de la campagne d'Orient, Angleterre, France, Sardaigne et Turquie, ont toutes maintenant la formation sur deux rangs. Pendant longtemps l'armée suisse a été la seule en Europe qui eût cette formation régulière.

Lucerne. — Le 26 décembre les officiers de la ville de Lucerne et des environs ont célébré dans un joyeux banquet l'anniversaire de leur départ pour la frontière du Rhin l'hiver dernier. On cite parmi les toasts ceux à la Confédération, à la vigilance nationale, au général Dufour, à la brave ville de Bâle, etc.

Soleure. — La société cantonale tient des séances régulières et intéressantes, où tour à tour les officiers les mieux disposés prennent part à des conférences d'instruction mutuelle. Dans la dernière réunion M. Olivier Zchokke a fait une exposition sur les reconnaissances militaires qui a été fort goûtée des auditeurs.

Grisons. — Les feuilles de ce canton annoncent la mort d'un ancien militaire, M. le colonel Michel de Seewis, frère du député au Conseil national. M. Michel de Seewis avait commencé sa carrière militaire comme lieutenant dans la garde française, à Paris. En 1833, il fit la campagne de Schwytz comme capitaine d'état-major au service de la Confédération. En 1847, il fit ses efforts pour composer un bataillon de volontaires contre le Sonderbund, et, voyant qu'il ne pouvait y réussir, il partit avec six camarades, comme simple carabinier volontaire.

Genève. — Un grand banquet a eu lieu en tenue militaire au Stand, le 4 janvier, en commémoration du départ du bataillon N° 20 et de la batterie n° 25 pour la frontière du Rhin, l'an dernier. Il y avait environ 450 couverts.

— Le Grand Conseil est nanti d'une proposition tendant à faire accorder une pension annuelle de 500 à 600 francs à la veuve et aux enfants de feu le commandant Many, mort des suites d'une maladie aggravée pendant la dernière campagne.

Vaud. — Depuis le commencement de la nouvelle année, le Département militaire est dirigé par MM. les conseillers d'Etat Roulet et Bourgeois.